

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006  
(modifié par le règlement (UE) 2015/830)

---

**Novasina\_Serie B**

**SAL-T 4**

**SAL-T 6 / SAL-SC 6**

**SAL-T 11 / SAL-SC 11**

---

---

## ***RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise***

### **1.1. Identificateur de produit**

<b>Nom du produit</b>	Novasina_Serie B SAL-T 4 SAL-T 6 / SAL-SC 6 SAL-T 11 / SAL-SC 11
<b>Code du produit</b>	[4] 1117440 [6] 1116453 / 2600978 [11] 1110930 / 1110885

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

<b>Utilisation de la substance/du mélange</b>	Source d'humidité pour le control du capteur.
<b>Utilisations déconseillées</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

<b>Identification de la société/entreprise</b>	Novasina AG Neuheimstrasse 12 CH-8853 Lachen Switzerland  +41 55 642 67 67 Info-desk: info@novasina.ch / www.novasina.com
--	---

<b>1.4. Numéro d'appel d'urgence</b>	Tox Info Suisse : [24h/7d] Tel. 145 / +41 44 251 51 51 – info@toxi.ch
--------------------------------------	--

Date d'émission 24.03.2020  
Version 5

---

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008** Toxicité aiguë, Oral(e), Catégorie 4, H302  
Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 2, H315  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2, H319

Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

**Information complémentaire** Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**



**Mention d'avertissement** Attention

**Mentions de danger** H302: Nocif en cas d'ingestion.  
H315: Provoque une irritation cutanée.  
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

**Conseils de prudence** P280e: Porter des gants de protection/ protection des yeux.  
P301+P310: EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P330: Rincer la bouche.

**Informations supplémentaires** Aucun(e).

**Identificateur de produit** Fluorure de caesium, No.-CAS 13400-13-0, No.-CE 236-487-3  
Bromure de lithium, No.-CAS 7550-35-8, No.-CE 231-439-8  
Chlorure de lithium, No.-CAS 7447-41-8, No.-CE 231-212-3

**Contenu d'emballage < 125 ml**



Attention  
H302: Nocif en cas d'ingestion.  
P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

**2.3. Autres dangers** Pas de dangers particuliers à signaler.

---

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### **3.2. Mélanges**

solution aqueuse saturée; contient sel inorganique.

<b>Composants</b>		<b>Classification CLP</b>	<b>Identificateur de produit</b>
Fluorure de caesium	3% - 5%	Acute Tox. 3 H331, Acute Tox. 3 H311, Acute Tox. 3 H301, Skin Corr. 1B H314	No.-CAS: 13400-13-0 No.-CE: 236-487-3
Bromure de lithium	25% - 50%	Acute Tox. 4 H302, Skin Irrit. 2 H315, Eye Irrit. 2 H319	No.-CAS: 7550-35-8 No.-CE: 231-439-8
Chlorure de lithium	25% - 50%	Acute Tox. 4 H302, Eye Irrit. 2 H319, Skin Irrit. 2 H315	No.-CAS: 7447-41-8 No.-CE: 231-212-3

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Impuretés dangereuses**                      Aucun(e) à notre connaissance.

---

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### **4.1. Description des premiers secours**

<b>Inhalation</b>	Ne présente aucun risque à l'inhalation.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**                      En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**                      Aucun(e) à notre connaissance.

---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés** Pas de précautions spéciales.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité** Pas de contraintes agent extincteur.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Ce produit n'est pas inflammable Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

**Équipement spéciaux pour la protection des intervenants** Procédure standard pour feux d'origine chimique.

**Méthodes particulières d'intervention** Pas de précautions spéciales.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Conseils pour les non-secouristes** Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un équipement de protection individuelle.

**Conseils pour les secouristes** Utiliser un équipement de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter que le produit arrive dans les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Enlever avec un absorbant inerte. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

**6.4. Référence à d'autres sections** Voir chapitre 8 et 13.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Porter un équipement de protection individuel. Éviter l'ingestion, l'exposition des yeux et de la peau ainsi que l'inhalation de toute vapeur générée.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

**7.3. Utilisation(s) finale(s)** N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.

particulière(s)

---

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

**Limite(s) d'exposition** Ces informations ne sont pas disponibles.  
Ne présente aucun risque à l'inhalation.

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés** Pratiques générales d'hygiène industrielle. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

#### **Protection individuelle**

*Protection respiratoire* Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

*Protection des mains* Gants de protection conformes à EN 374. Gants en latex. Temps de percée: > 1 h.

*Protection des yeux* Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

*Protection de la peau et du corps* Blouse.

*Risques thermiques* Ne pas chauffer le produit.

**Contrôle d'exposition de l'environnement** Pas de précautions spéciales.

---

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Aspect</b>	Solution aqueuse.
<b>Couleur</b>	Translucide.
<b>Odeur</b>	Insignifiante.
<b>Seuil olfactif</b>	Non déterminé.
<b>pH:</b>	non applicable
<b>Point/intervalle de fusion:</b>	Non déterminé.
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	100 °C
<b>Point d'éclair:</b>	n'a pas de point d'éclair
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	Non déterminé.
<b>Inflammabilité:</b>	Non déterminé.
<b>Limites d'explosivité:</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>Densité gazeuse:</b>	Non déterminé.
<b>Densité relative:</b>	1
<b>Hydrosolubilité:</b>	miscible

<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non déterminé.
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Non déterminé.
<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
<b>Viscosité:</b>	Non déterminé.
<b>Propriétés explosives:</b>	non dangereux(se)
<b>Propriétés comburantes:</b>	aucun

## 9.2. Autres informations

<b>Caractéristiques Générales du Produit</b>	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

---

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

<b>10.1. Réactivité</b>	Voir section 10.3
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Hygroscopique. Stable dans des conditions normales.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de dangers particuliers à signaler.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Éviter l'humidité.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Corrode les métaux communs. Incompatible avec des acides forts et des oxydants forts.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun sous utilisation appropriée.

---

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. <b>Lithiumbromid (CAS 7550-35-8)</b> Oral LD50 Rat = 1800 mg/kg (NLM_CIP) <b>Lithiumchlorid (CAS 7447-41-8)</b> Oral LD50 Rat = 526 mg/kg (NLM_CIP)
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Provoque une irritation de la peau.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Lésions oculaires graves/irritation oculaire
<b>Sensibilisation respiratoire/cutanée</b>	Aucun(e).
<b>Cancérogénicité</b>	Ne contient pas de composé listé comme cancérogène.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration.
<b>Expérience chez l'homme</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

---

## ***RUBRIQUE 12: Informations écologiques***

<b>12.1. Toxicité</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).
<b>12.6. Autres effets néfastes</b>	Pas d'information disponible.

---

## ***RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination***

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Résidus de produit / produit non utilisé</b>	Ne pas vider dans les égouts ou évacué avec les déchets urbains.
<b>Emballages contaminés</b>	Éliminer avec les déchets urbains.

---

## ***RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport***

<b>ADR/RID</b>	Non réglementé.
<b>IMDG</b>	Non réglementé.
<b>IATA</b>	Non réglementé.

---

## **RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations réglementaires**                      Aucun(e).

**Bromure de lithium (CAS 7550-35-8)**

EU - REACH (1907/2006) - List of              Present  
Registered Substances

**Chlorure de lithium (CAS 7447-41-8)**

EU - REACH (1907/2006) - List of              Present  
Registered Substances

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**                      Non demandé.

---

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Révision**    Remaniement général.

**Signification des abréviations et acronymes utilisés**                      CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS)

**Les principales références bibliographiques et sources de données**                      L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

**Procédure de classification**                      Méthode de calcul.

**Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3**                      H301: Toxique en cas d'ingestion.  
H302: Nocif en cas d'ingestion.  
H311: Toxique par contact cutané.  
H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H315: Provoque une irritation cutanée.  
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.  
H331: Toxique par inhalation.

**Conseils relatifs à la formation**                      Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

**Autres informations**                                      Prendre connaissance du mode d'emploi.

**Mode d'emploi**                                      Uniquement pour utilisation industrielle. Conserver hors de la portée des enfants.

**Clause de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.